

Les nouvelles d'Anost

Journal trimestriel d'information municipale

N° 20

Deuxième trimestre 2013

ÉDITORIAL



La journée du 5 Avril dernier aura été marquée à Anost par 2 événements majeurs :

l'inauguration officielle, en présence de nombreuses personnalités, de la Chaufferie bois, en service depuis le début de la saison de chauffe, et la pose de la 1^{ère} pierre de la numérisation et de la rénovation du Cinéma.

Vous trouverez dans ce nouveau bulletin - le 20^{ème} de ce mandat municipal - le détail de ces réalisations communales, achevées en 2012 ou engagées pour 2013.

Des réalisations qui placent notre commune - 717 habitants officiellement - parmi les communes phares du Morvan, exemplaire par son dynamisme, reconnue comme tel à l'extérieur.

Le début de l'année est marqué aussi pour notre conseil municipal par l'heure des comptes et le vote du budget.

Vous trouverez reproduits intégralement les documents qui exposent clairement les résultats 2012 (« une année exceptionnelle pour les investissements d'avenir ») et les projets 2013 (« le cinéma, mais pas uniquement ») : comme vous le verrez, l'essentiel reste pour nous la recherche permanente de subventions et d'aides extérieures (ce qui était vrai

hier pour la chaufferie le reste aujourd'hui pour le cinéma), le maintien d'une épargne communale stable et solide, gage de la bonne santé financière de demain et des impôts locaux qui n'augmentent pas.

Terminons cet éditorial en remerciant le site Internet « Gens du Morvan » animé par M. Bernard MUGNIER, auteur des 3 articles rédactionnels contenus dans ce bulletin ; le site « Gens du Morvan » sait mieux que quiconque sentir et percevoir ce qui bouge en Morvan, à Anost en l'occurrence pour nous, et le restituer avec professionnalisme.

Le prochain numéro de ce bulletin municipal, à paraître en juillet prochain, abordera un autre sujet, la nouvelle intercommunalité qui se met actuellement en place : une communauté de communes agrandie et élargie autour d'Autun, 43 communes et 35.000 habitants (conseil municipal exceptionnel le 17 mai).

Une communauté où Anost et le Morvan auront toute leur place, à condition de savoir faire valoir nos atouts, nos spécificités et se faire reconnaître : l'enjeu et le challenge de demain pour notre territoire.

Jean-Claude NOUALLET,
Maire d'Anost.

Monique CONSTANT,
1^{ère} Adjointe d'Anost.

**PROCHAINES RÉUNIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL D'ANOST**

*Les vendredis 17 Mai, 27 Septembre et
6 Décembre 2013 à 18 heures*

CAMPING du PONT de BUSSY : ouvert du 1^{er} Avril au 30 Octobre

Le compte administratif 2012 : *une année exceptionnelle en investissements pour demain*

L'exécution du budget 2012, consignée par le Compte administratif, fait apparaître une dépense réelle de plus de 1,5 millions d'€ à 1.535.861 € se décomposant en des dépenses d'investissement se montant à près de 950.000 € (945.589 €) et à des dépenses de fonctionnement de 567.319 € (590.271 € si l'on ajoute une dépense existante de 2011).

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 718.625 € ce qui situe **l'épargne nette 2012**, à plus de 150.000 € (151.306 €), objectif que l'on s'était assigné lors du débat budgétaire de l'année précédente.

Ces chiffres sont le reflet d'une année 2012 toute particulière, marquée par les importants chantiers de la **Place de l'Eglise et du Haut du Centre Bourg**, ainsi que ceux de la **Chaufferie-bois**, représentant la plus haute année d'investissement de la Commune d'Anost.

Section d'investissement :

Les investissements réalisés en 2012 avaient reçu un début d'exécution en 2011. Ils émergent, en ce qui concerne les deux grandes opérations (Place Haut du Bourg et Chaufferie-bois), en quasi totalité en 2012.

Ainsi, la chaufferie-bois et son aire de stockage du Pont Sauron, aidés à 80 %, participent pour près de 57 % aux dépenses totales, la Place pour 24 %.

L'achat et le raccordement de deux mobile-homes et de leurs annexes ont coûté 36.136 € payés en partie par un emprunt de 25.000 € dont la première annuité a été couverte partiellement par les prix de location en raison d'une saison incomplète.

Le reste des dépenses d'investissement est détaillé plus loin :

- électricité et câblage informatique de l'école (travaux réalisés en 2010),
- travaux de voirie communale à Corterin (2011),
- **signalétique des noms et numéros de rue**,
- travaux d'embellissement des abords de l'Eglise,
- rachat de matériel neuf pour les services techniques suite à vol, couvert par l'assurance
- divers travaux et achats pour les services techniques et administratifs,
- plateau de la Bascule.

Signalons enfin les deux points supplémentaires **d'éclairage public à Joux et Corcelles**, l'abribus de Corcelles, le **défibillateur**, l'installation d'alarmes au local technique et au gîte d'Athez.

Section de fonctionnement :

Dépenses : 567.319 €

Recettes : 718.625 €

L'année 2012 obéit à la même structuration des dépenses que l'année 2011.

Un montant de 81.734 € a été reversé à la CCA pour la prise en charge des dépenses directement réglées par la CCA.

Malgré les dépenses importantes et nécessaires engagées en fonctionnement cette année 2012, l'épargne de la commune se place toujours à plus de 150.000 €, facteur favorable pour garder toute marge de manoeuvre budgétaire pour l'avenir. Rappelons qu'**aucune augmentation d'impôt communal n'a été opérée** et que les prévisions budgétaires ne le prévoient pas davantage aujourd'hui.

Recettes :

Signalons que les conséquences de la réforme de la taxe professionnelle décidée en 2010 nous privent d'une partie importante de recettes :

- la Dotation de solidarité rurale, en baisse de 7 % (- 4.600 €) à 63.000 €, alors même que nous escomptions une augmentation ;
- le Fonds départemental de la taxe professionnelle, que notre commune ne touche plus en 2012 (- 6.000 €).

L'explication repose sur l'augmentation du potentiel fiscal par habitant de notre commune (+ 68 %), suite à la répartition sur l'ensemble des communes de la CCA de la base d'imposition initialement attachée à la Ville d'Autun de la taxe professionnelle unique de la CCA.

Conséquence purement mathématique (et de niveau national) qui privilégie l'évolution vers une intercommunalité toujours plus intégrée fiscalement, mais qui temporairement nous pénalise fortement (environ 6 points en moins de fiscalité communale).

A l'inverse, le « combat » mené auprès du Conseil général avec la Commune de Gergy, pour revoir les critères d'attribution du fonds départemental des droits de mutation qui ne tenaient pas compte des populations communales, a enfin abouti fin 2012. Ce fonds a augmenté en 2012 de 23 % (+ 3.200 €).

Toujours en recettes, signalons une très légère augmentation de la Dotation globale de fonctionnement (+0,5 %, soit + 750 €) en diminution dans la majorité des communes, cela étant dû pour Anost à **l'augmentation régulière de la population au dernier recensement (+ 19 habitants)**, seul ressort restant pour une dynamique positive des aides de l'Etat en dotations de fonctionnement.

C'est donc au niveau des recettes propres que la Commune d'Anost continue sa forte progression (+ 13.000€, à 86.000 €, soit + 18 %), à comparer au 47.000 € observés en 2008, soit + 39.000 € (+ 83% de recettes propres en 4 ans), résultat de la mise en place d'un service propre d'animation et de gestion des équipements touristiques : en 4 ans, les recettes de Dront sont passées de 23.000 € à 43.000 €, les recettes d'Athez de 7.100 € à 12.200 €, les recettes du camping ont doublé de 14.500 € à 28.500 €.

Les recettes de location pour 2012 sont à l'inverse en baisse sensible (- 6.000 € à 41.400 €), dues à des vacances sur certains logements (T4 de l'école en projet de rénovation, appartements de la Maison Mochon, dont les loyers « libres » apparaissent à ce jour élevés sur le cours du marché de la location).

Enfin, signalons les remboursements des assurances sur sinistres et salaires qui gonflent à la fois en dépenses et en recettes les montants totaux exposés ci-avant (+ 17.000 € pour le sinistre à la poste, et + 17.000 € pour un membre du personnel en longue maladie).

Dépenses :

Une fois déduites les dépenses correspondant aux recettes de remboursement (+ 34.000 €) expliquées précédemment, l'augmentation des dépenses constatées en 2012 s'établit à environ 25.000 €

C'est conforme à ce que nous avons annoncé l'an dernier :

- Le passage en CDD de 2 agents à temps partiel (pour les aides à la restauration scolaire et le Gîte de Dront) fait dorénavant émarger cette dépense au paragraphe « frais de personnel » à la place des contrats de prestation du paragraphe « charges à caractère général ».

- Les charges de personnel sont maintenant stabilisées après la ré-organisation opérée dans les services en 2011.

- Nous avons dû faire face en 2012 à un certain nombre de dépenses ponctuelles, non renouvelables toutes les années :

* fin du classement des archives : + 7.000 €

* travaux de rénovation des peintures de la salle des fêtes : + 6.000 €

* travaux connexes sur le parvis et autour de l'église : + 5.500 €

soit environ 18.500 €

- Les dépenses d'électricité, de chauffage et de carburant sont quant à elles en forte augmentation :

+ 4.000 € pour l'électricité (contact avec EDF en cours),

+ 4.000 € pour les combustibles de chauffage,

+ 2.000 € pour les carburants.

*On voit à travers cette analyse tout l'intérêt de l'investissement **Chaufferie-bois réalisé par la commune en 2012.***

La réduction des dépenses « Combustibles de chauffage » représentera, avec ses conséquences liées (remboursement des tiers et disparition de la subvention directe à la MPO), les économies de demain pour notre commune et permettra l'augmentation de notre auto-financement net.

- Les dépenses directement payées par la CCA et l'exercice des compétences propres de la CCA sont compensées par l'« ACTP » (104.686 € en 2012, dont il faut déduire 22.952 € de solde 2011, ce qui apure définitivement les retards de versement des soldes d'ACTP que nous supportons depuis plusieurs années).

- L'ensemble des postes de dépenses fluctuent d'une année sur l'autre en fonction des circonstances : à titre d'exemple, en 2012, nous constatons un poste « réparation de matériel » plus élevé qu'en 2011, à l'inverse, des fournitures de voirie plus faibles (pas de nouvelles commandes de sel).

- L'adhésion à e-Bourgogne (+ 800 €) a permis de réduire fortement les frais de reproduction de documents lors des consultations sur les marchés publics.

- Le poste « assurances » est en augmentation de 1.200 € mais le « retour sur remboursements » est à mettre en parallèle.

- Le poste « fêtes et cérémonies » observe une baisse de 1.200 € et le poste « télécommunications » une baisse de 1.000 €

- Signalons une importante économie au poste des locations de matériel :

* disparition du crédit « master » en 2012,

* et disparition à venir du crédit « berlingo » en 2013.

Rapport présenté aux conseils municipaux des 1er et 29 mars : approuvé par 7 voix pour (majorité municipale, le maire ne prenant pas part au vote) et 5 voix contre.

Le Budget Primitif 2013 :

priorité au Cinéma, mais pas seulement...

Dernier du mandat actuel, le Budget 2013 s'inscrit dans la suite logique et la cohérence des années précédentes.

Il a été préparé par des décisions successives des conseils municipaux, qui ont individualisé les opérations à retenir pour 2013.

En section de fonctionnement, le budget restera assez semblable à celui de l'année précédente, à la fois pour les dépenses à caractère général, pour les dépenses de personnel et pour les relations avec la CCA : aucun changement notable sur le fond. Cependant, on percevra en 2013 les premières retombées financières liées au passage à l'énergie bois, se traduisant par une **réduction des dépenses en combustibles** notamment, et des recettes liées au remboursement du coût de l'énergie par les bénéficiaires (CCA, locataires).

On recherchera une maîtrise des dépenses, tout en assurant l'entretien nécessaire du matériel et des bâtiments lorsque nécessaire, afin de ne pas laisser se dégrader notre patrimoine.

Les recettes propres de notre commune ont connu depuis 2008 une augmentation structurelle forte (+39.000 € soit + 76 %) sur laquelle nous maintenons notre effort.

Nous nous attendons en revanche, comme cela a été annoncé officiellement, à une baisse significative des dotations de l'Etat : 160.000 € au titre de la DGF et 62.000 € au titre de la DSR, qui ajoutées à la disparition de la dotation liée au fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (- 6.000 € en 2012, déjà), diminueront nos recettes des participations extérieures de manière très significative comme toutes les communes. Les conséquences de la réduction du déficit de l'Etat et les contraintes financières des autres collectivités nous affectent directement, nous participons donc à cet effort national contraints et conscients.

En section d'investissement, le choix et les priorités sont clairs :

- **Le cinéma**, qui verra le passage à la projection numérique et la modernisation de la salle, ceci pour une double raison :

- Sans passage au numérique, plus aucun film ne serait disponible et donc c'était la fermeture assurée d'un cinéma qui fêtera ses 100 ans dans 15 ans,

- En attendant une année de plus et compte tenu des circonstances évoquées de subventions en baisse constante à l'avenir, cela aurait coûté plus cher d'attendre.

Grâce notamment au dossier du Pôle d'excellence rurale (PER DORNA) de l'Autunois dans lequel nous nous sommes inscrits, grâce à l'intervention du Département et de la Région, grâce aussi, et nous les en remercions, à l'écoute attentive du Centre national cinématographique sur notre projet, le dossier cinéma fait aujourd'hui l'objet d'un montant de subventions exceptionnelles d'environ 216.000 € (dont 35.000 € déjà prévus en restes à réaliser), soit 61 %.

La dépense totale programmée s'élève à 353.000 HT, dont 70.000 € déjà prévus en restes à réaliser. La participation communale totale s'élèvera donc à environ 137.000 € HT.

Une dépense engagée pour... 50 ans (?)

- Deuxième chantier qui débutera en 2013 et qui s'étalera sur 2014, **la création de deux logements communaux**, dans le cadre du dispositif Village Avenir du Conseil régional de Bourgogne :

- Le logement communal de la face Nord-Est de l'École, qui sera entièrement rénové : ajouté à la rénovation de l'école d'Anost en 2012, à la création de deux logements F1 sur la face Sud-Ouest en 2010 également, ces travaux permettront **d'achever en totalité la rénovation de l'École d'Anost pour les années futures**. Ce logement sera relié pour le chauffage à la chaufferie communale au bois.

Coût prévisionnel : 30.000 € TTC - Subvention : 9.000 €

- Le logement communal de la Maison Swann acheté par la commune en 2011 : ce logement complètera la propriété communale dite de la Maison Mochon et les trois logements achevés en 2007 sur le dispositif Cœur de Village.

Coût prévisionnel : 63.000 € TTC - Subvention : 20.000 €

- Troisième chantier par ordre d'importance, **l'aménagement du premier étage du bâtiment abritant la Poste, loué à usage de local associatif** à l'Union des groupes et ménériers du Morvan, à compter de ce printemps. Rénovation des huisseries et ouvertures, installation d'un chauffage central relié à la Chaufferie communale. L'aménagement intérieur (plomberie, plâtrerie, peinture) sera confié à l'UGMM, future utilisatrice du local pour ses besoins propres de secrétariat, d'accueil, de réserves de matériel. Une convention de location est établie avec l'UGMM.

Coût prévisionnel : 50.000 € TTC - Subvention du Conseil général : 6.000 €

Un emprunt de 25.000 € sera contracté, dont les annuités seront couvertes par les recettes de location.

Enfin, et pour compléter :

- **Le terrain communal disponible aux Grelodots**, attendant aux maisons de l'OPAC, fera l'objet d'une viabilisation (voirie, réseaux) pour en permettre la vente sous forme de deux parcelles à usage de construction individuelle.

- L'ensemble des bâtiments communaux sera en 2013 équipés de **compteurs individuels d'eau potable**, ceci afin d'améliorer les données de consommation réelle d'eau au plan communal.

- **En matière de voirie**, la programmation 2013 est en cours. Elle devrait retenir en priorité la réfection, en lien avec la commune de Cussy-en-Morvan, de la voirie principale de Montcimet Sud. L'aménagement de la Rue de la Rose est aujourd'hui terminé.

• **En matière de signalétique**, l'ensemble des maisons d'Anost sera à la fin de l'année doté d'un numéro, d'un nom de rue ou d'une référence de hameau, dans le cadre de la dernière tranche de la signalétique.

• **En matière de bâtiments** sont prévus également des petits travaux indispensables sur les deux hébergements de Dront et d'Athez.

• Enfin, et pour mémoire, citons l'achèvement des programmes de la place de l'Eglise et du Centre bourg (Espaces verts) et la plateforme du Pont Sauron, liée à l'aire de stockage de bois déchiqueté, travaux aujourd'hui terminés. Dépenses inscrites en restes à réaliser.

A ces travaux strictement communaux devraient s'ajouter ceux proposés et programmés pour les intercommunalités auxquelles nous appartenons : le Parc naturel régional du Morvan et la CCA.

• Le **Parc naturel régional du Morvan** a programmé en 2013 avec notre commune les travaux de **renovation du Musée des Galvachers**, financés par le Conseil régional au titre du Contrat de Parc : restauration de la fresque, refonte des textes et de la muséographie, réalisation d'audiovisuels, réaménagement des vitrines, expositions temporaires.

Des travaux portant sur l'aménagement intérieur de l'espace sont également prévus, ainsi que la réparation d'éléments de toiture.

Au total un budget de 22.000 € aidé à hauteur de 10.500 € par le Conseil régional.

• De même, toujours avec le **Parc naturel régional du Morvan**, des travaux visant à restaurer la **continuité écologique** de la rivière d'Anost seront engagés au Pont de Bussy, en lien avec **l'association de pêche d'Anost**. Ces travaux auront pour résultat de faire sauter la chute d'eau et l'ouvrage béton, tout en permettant d'alimenter le plan d'eau en période favorable.

Ces travaux seront en totalité pris en charge par le Parc du Morvan au titre du contrat territorial Sud Morvan, auquel la commune d'Anost cotise.

• Enfin, la **CCA** a pu retenir dans son **programme voirie intercommunale 2013** l'achèvement de l'aménagement de la Route de Bussy au Carrefour du Maquis Socrate, pour la partie restante, soit 1,2 km.

Il s'agit là de la dernière tranche d'une voirie très dégradée depuis plusieurs décennies.

Cette réalisation, d'un montant d'environ 90.000 € HT, entièrement financée par la CCA, achèvera le programme de la réfection totale par la CCA de la voirie classée intercommunale.

Des travaux que notre commune, sans cette participation indispensable, aurait été en impossibilité de réaliser sur son propre budget. Une complémentarité commune/communauté exemplaire à ce niveau.

Rapport présenté au conseil municipal du 29 Mars : approuvé par 8 voix pour et 5 abstentions.

Cimetière :

Fin de la procédure de reprise des sépultures en état d'abandon

Nous vous rappelons que, si vous ne l'avez déjà fait, en tant que parents ou ayants droit de ces concessions, vous êtes invités à vous faire connaître en mairie avant le jeudi 23 mai 2013.

La liste des tombes signalées en état d'abandon est affichée à l'entrée du cimetière, vers l'église et consultable en mairie.

ASSAD

permanence le 2^{ème} et 4^{ème} mercredi de chaque mois de 9 h à 12 h.

Salle Albert Bigeard, Mairie d'Anost.

Bibliothèque

ouverture mercredi et samedi de 14 h à 18 h
vendredi de 10 h à 12 h



2013, l'année du passage au numérique et à la modernisation de la salle du cinéma d'Anost

Projection numérique, son dolby, salle rénovée et redécorée et accessible aux handicapés : le Cinéma d'Anost s'adapte aux impératifs techniques, commerciaux et sociaux d'aujourd'hui.

Comme ont su le faire à chaque changement les bénévoles qui se succèdent depuis 84 ans pour faire vivre le septième art dans le Haut-Morvan.

Anost, 700 habitants, serait, aime-t-on dire ici sans toutefois pouvoir le vérifier, la plus petite commune de France à posséder encore une salle de cinéma avec un programme régulier.

Un film à l'affiche pour deux séances, le samedi et le dimanche, tous les quinze jours en hiver et toutes les semaines en été lorsque les résidents secondaires et les touristes sont là.

« Je connais des gens qui m'ont dit que la présence du cinéma avait compté lorsqu'ils ont décidé d'acheter une maison ici. Le cinéma participe à l'attractivité de la commune » s'enthousiasme le maire Jean-Claude Nouallet.

Avec la Maison du Patrimoine Oral, le musée des Galvachers, la bibliothèque, les associations et les manifestations qu'elles organisent, le cinéma sert en effet le rayonnement culturel et l'image dynamique de la commune qui est une des rares du Haut-Morvan à avoir inversé la courbe démographique entre les deux derniers recensements.

Une pierre à l'édifice qui aurait pu disparaître dans la « tourmente » du passage au numérique.

« L'investissement est très important, mais il était obligatoire si nous voulions continuer » explique Sylvie Heyart, artiste plasticienne et vice-présidente de l'association Anost-Cinéma. « Nous n'arrivions plus à avoir les films que nous voulions programmer. Le choix était de plus en plus restreint et nous devions déployer des trésors de débrouillardise pour nous procurer les copies ».

« Heureusement, nous avons pu compter sur un solide réseau de solidarité. Merci aux Foyers ruraux et à l'ADRC [Agence pour le Développement Régional du Cinéma] qui nous ont aidés ces dernières années à trouver les copies » ajoute-t-elle.

Grâce à quoi le cinéma a encore pu proposer 27 films et enregistrer 1200 entrées en 2012, avec un record de 101 spectateurs pour « Intouchables » programmé en janvier. Insuffisant toutefois pour maintenir un résultat d'exploitation positif.

« En 2013, le dossier d'investissement prioritaire de la commune est le cinéma, comme l'ont été les années précédentes la chaufferie bois, l'aménagement du centre bourg ou la rénovation de l'école » indique Jean-Claude Nouallet.



360.000 € au total, équipement de projection numérique, rénovation et aménagement de la salle compris.

« Nous avons fait le pari, nous l'avons crié haut et fort et nous sommes allés chercher un maximum de subventions » ajoute le maire qui détaille :

90.000 € (52.000 € de l'Europe et 38.000 € de l'État) ont été fléchés grâce au PER [Pôle d'excellence rurale] numérique porté par la CC de l'Autunois, le Conseil régional de Bourgogne a octroyé 40.000 € (25.000 € pour la numérisation et 15.000 € pour la salle), le Conseil général de Saône-et-Loire 32.000 € sur l'enveloppe du Programme pour l'investissement intercommunal et communal (PIIC) répartie par Jean-Baptiste Pierre et le CNC (Centre national du Cinéma) 60.000 € (30.000 € pour la numérisation et autant pour la salle).

La commune d'Anost, propriétaire du bâtiment, investira les 140.000 € restant.

Le projet a été confié au cabinet d'architecture Correia qui a déjà réalisé l'aménagement de l'Étoile Cinéma à Saulieu.

L'entrée principale dans la salle se fera de plain-pied depuis la cour de la MPO par un hall qui sera construit.

Des sanitaires accessibles aux handicapés et une sortie de secours seront aménagés ainsi que des places de parking près du centre médical.

La salle elle-même, qui bénéficiera du chauffage de la chaudière bois communale, sera réaménagée et décorée pour un plus grand confort visuel et auditif des spectateurs. Seuls les sièges ne changeront pas : « Nous rêvions d'installer de nouveaux sièges, mais à 1.000 € l'unité, c'était impossible » se désole Marcelle Nicol, la trésorière d'Anost-Cinéma.

L'écran sera changé et le local de projection sera entièrement transformé pour permettre l'installation du matériel de projection numérique.

« Nous allons aussi garder le projecteur 35 mm avec une deuxième fenêtre de projection pour pouvoir diffuser des films anciens dont il n'existe pas de copie numérique » explique Jean-Pierre Mieulet, secrétaire d'Anost-Cinéma.

« Ça intéresse beaucoup la cinémathèque de Dijon qui possède de nombreux films en 35 mm qu'elle ne peut pas diffuser » ajoute-t-il. Une dimension patrimoniale qui converge avec celle de la MPO avec laquelle Anost-Cinéma collabore étroitement.

Les travaux débiteront le 15 mai, après que les bénévoles auront, avec le concours des employés municipaux, démonté et stocké le matériel.

L'actuelle salle avait été inaugurée en 1978. Les anciens projecteurs qui ont marqué l'histoire du cinéma d'Anost, depuis le « Pathé Rural parlant » des débuts en 1933 au format 17,5 mm jusqu'au 35 mm qui servait jusqu'alors de « réserve à pièces détachées » au matériel en service, en passant par le 16 mm d'après-guerre, seront présentés comme autant de pièces de collection dans le nouveau hall d'entrée.

«Après la salle, le plus dur restera à faire » note cependant Sylvie Heyart.

«Pour atteindre les objectifs fixés par le CNC, nous devons sans doute multiplier le nombre de séances pour attirer plus de spectateurs, ce qui risque de poser le problème des bénévoles ».

En attendant, ceux-ci vont devoir, d'ici la réouverture prévue en janvier 2014, se former pour maîtriser cette nouvelle technologie numérique qui réserve, d'après ceux qui y sont passés, quelques difficultés.

« Ce n'est pas sans une certaine amertume que nous voyons disparaître la pellicule, le rythme de



la croix de Malte dans le projecteur » ajoute Jean-Pierre Mieulet un peu inquiet aussi à l'idée de ne plus pouvoir dépanner le projecteur avec sa seule caisse à outils...

Créé par les habitants eux-mêmes en 1929, le cinéma d'Anost a toujours fonctionné grâce aux nombreux bénévoles qui se sont succédé depuis cette date.

Un film, « Histoire(s) du cinéma d'Anost » de Philippe Dodet, retrace, avec plusieurs de ses acteurs, cette épopée culturelle.

Aujourd'hui Anost-Cinéma compte 54 membres cotisants dont une dizaine très actifs qui font s'animer l'écran.

Présidé par Denis Guyard, le bureau reconduit lors de l'Assemblée générale le 29 mars 2013 est constitué de: Sylvie Heyart vice-présidente, Jean-Pierre Mieulet secrétaire, Yvette Brossier secrétaire adjointe et Marcelle Nicol trésorière.

Le cinéma sera fermé durant toute la durée des travaux.

*Texte écrit par Gens du Morvan
01-04-2013*



Pose de la 1^{ère} pierre du cinéma d'Anost, le vendredi 5 Avril, en présence des personnalités.

Chaufferie bois d'Anost : la vitrine exemplaire de l'autosuffisance locale de production de chaleur

Une chaudière alimentée par du bois de la forêt domaniale, transformé localement, se substituant à 42 tonnes de pétrole (TEP), permettant d'éviter le rejet de 130 tonnes de CO₂ et d'économiser plus de 10.000 € par an pour le chauffage de 2.640 m³ de locaux publics. C'est, résumées en quelques mots et chiffres, les caractéristiques de l'installation de la commune d'Anost mise en service à l'entrée de l'hiver dernier.

Déjà élevée au rang de « vitrine du renouveau du monde rural » par le préfet venu, en septembre 2011, s'informer sur place des raisons de son dynamisme, la commune d'Anost suscite à nouveau une curiosité attentive pour cette chaufferie bois, saluée comme « la vitrine exemplaire de l'autosuffisance locale de production de chaleur » par les personnalités, dont une ancienne ministre de l'Environnement, présentes à l'inauguration le 5 avril 2013.



Inauguration de la chaufferie bois d'Anost, le 5 Avril

Une reconnaissance propre à réjouir le maire de la commune, Jean-Claude Nouallet, ardent promoteur de la transition énergétique, et son adjoint, Daniel Sauget, par ailleurs chargé, au nom du Parc du Morvan, de l'étude et de la rédaction du Schéma de Cohérence Climat (SCOC) des quatre Pays du Morvan.

Mis à part la chaudière qui est autrichienne et la majorité des financements (533.000 € au total) qui viennent de l'Europe (50%), de la Région (15%), du Département (10%) et de l'État (Ademe 7%) [il reste 95.550 € à la charge de la commune], tout le reste est « local » : les entreprises qui ont réalisé l'équipement, la gestion qui est en régie municipale avec deux employés et l'approvisionnement en plaquettes forestières.

C'est sur ce dernier point que Jean-Claude Nouallet préfère insister : « Nous disposons de 3500 ha de forêt sur la commune, il aurait été aberrant d'aller chercher le bois ailleurs. Il sera coupé à 3 km, ce qui limite les transports » explique l' élu.

Pour cela, outre la chaufferie installée dans un vieux bâtiment rénové en plein centre bourg, afin de limiter le linéaire du réseau de chaleur qui alimente sept bâtiments publics situés dans un rayon de 200 m, le projet a dû intégrer la construction d'un bâtiment de stockage et de séchage des plaquettes.

127.000 € pour un hangar... en bois où les plaquettes fraîches, broyées directement en forêt ou sur place, seront mises à sécher de trois à six mois.

450 MAP (mètre cube apparent de plaquette), équivalant à environ 340 stères seront nécessaires pour produire les 480.000 kWh annuels . « Ça représente 2% de la croissance annuelle de la forêt domaniale d'Anost » précise Jean-Claude Nouallet, sans doute soucieux, à l'heure où des projets industriels dans la filière énergie-bois font craindre une exploitation excessive de la forêt, de replacer l'installation dans son contexte d'une production locale raisonnée compatible avec un développement durable.

La chaufferie bois d'Anost est la 99e à avoir été mise en service sur le territoire du Parc naturel régional qui accompagne les porteurs de projets en leur apportant un service d'ingénierie à toutes les étapes.

« 47 sont des installations de collectivités » indique Maxime Gautrain, le maire d'Arleuf représentant du Parc qui a lui-même mis en service en 2011 la 24e installation dans son village en 2011. « Elles consomment au total environ 30.000 stères de bois et permettent d'économiser 5,2 millions de litre de fioul et l'émission de 14.000 tonnes de CO₂ par an » ajoute-t-il.



Quinze nouvelles chaufferies doivent être mises en service en 2013, de très petites comme celle de l'Huis Bouché à Brassy (20 kW), moyennes comme au centre Hospitalier de Château-Chinon (770 kW) ou carrément plus importantes comme la seconde chaufferie d'Autun (1,5 MW) inaugurée le même jour que celle d'Anost.

« Le bois énergie, c'est aussi de l'emploi local » ajoute Jérôme Durain, vice-président du Conseil régional de Bourgogne en charge de l'Aménagement du territoire. En Bourgogne le parc des 200 chaufferies en service génère 250 emplois ».

Le SRCAE (Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie) de Bourgogne en prévoit une centaine de plus d'ici 2020.

Texte écrit par « Gens du Morvan ».

Atelier franco-anglais à Anost : deux langues pour rassembler le Morvan d'aujourd'hui

Discrètement, il entame sa sixième année de fonctionnement.

L'atelier franco-anglais d'Anost, animé par Marie-Hélène Vasset, réunit un samedi par mois une quinzaine de Morvandiaux allemands, britanniques, néerlandais et français.

Un melting pot où, au-delà de l'apprentissage de la langue, se développent des liens entre anciens et nouveaux habitants.

« L'aventure a débuté lorsque ma voisine anglaise m'a demandé de lui donner des cours de français. Je lui ai répondu que je ne donnais pas de cours mais que si elle le souhaitait nous pourrions nous retrouver chaque semaine pour papoter... » explique Marie-Hélène Vasset.

Une simple solidarité de voisinage qui s'est transformée de fil en aiguille : « en en parlant avec Jadwiga, une jeune Polonaise qui était bibliothécaire à Anost à l'époque, nous nous sommes dit qu'il y avait certainement de nombreux nouveaux habitants du Morvan qui souhaiteraient mieux maîtriser notre langue pour communiquer entre eux et avec les gens du pays et qu'il y avait sans doute aussi des Morvandiaux qui aimeraient pouvoir échanger plus facilement avec leurs nouveaux voisins » poursuit-elle.

Pour Marie-Hélène Vasset la formule de l'atelier « franco-anglais » était parfaite.

« Tous les étrangers installés ici, Hollandais, Allemands et les Anglais bien sûr, parlent cette langue » explique cette institutrice qui se définit elle-même comme « une prof d'anglais refoulée » : « J'aime cette langue et lorsque la réforme scolaire a introduit l'apprentissage des langues vivantes à l'école primaire, je me suis immédiatement portée volontaire pour effectuer des stages de formation ».

Pour chaque réunion, en bonne enseignante, Marie-Hélène Vasset prépare donc un « programme ». Mais il arrive souvent que ses « élèves » ne lui laissent pas le temps de le dérouler ! « C'est aussi un lieu d'échanges où l'on échange des informations, où l'on fait connaissance » se console-t-elle.

C'est ainsi, qu'entre Français et Anglais, Elisabeth la « Morvandelle à mi-temps » [le reste de l'année elle vit à Paris] répond aux interrogations sur les services aux personnes âgées de Johanna la Hollandaise qui vient de passer son premier hiver en Morvan et s'inquiète un peu pour l'avenir.

Véra, qui s'est installée dans son ancienne résidence secondaire et a trouvé un emploi de conductrice de bus scolaire, raconte ses aventures sur la ligne Anost-Lucenay-Autun alors que Toos, qui a tout quitté en Hollande pour s'installer « dans une grande maison » à Château-Chinon Campagne au bord de l'Yonne, partage sa satisfaction de constater que sa famille et ses amis défilent chez elle pour goûter au « silence du Morvan ».



Le Samedi 30 Mars, à la bibliothèque d'Anost

Mike, l'ingénieur nucléaire à la retraite qui est venu chercher en Morvan « un peu plus de soleil que dans le Lake District au nord de l'Angleterre (!!!) » laisse son épouse Pauline échanger avec Geneviève, l'Autunoise revenue à Anost après une vie en Écosse et aux États-Unis, sur les subtiles différences entre « Britanniques » de part et d'autre du Mur d'Adrien.

Colin, originaire du Kent, passionné de bridge installé à Arleuf où il a ouvert une chambre d'Hôtes, explique à la permacultrice Martine, « étrangère de Dijon » qui a ouvert « La Table et le Jardin » à Corcelles, les conséquences pour ses compatriotes de la dévaluation de la Livre Sterling par rapport à l'euro.

Emma, qui a grandi au soleil de Tunisie puis travaillé à Paris avant de s'installer définitivement dans sa maison de campagne, se demande, quant à elle, si elle ne va pas faire le chemin inverse pour retrouver l'ambiance urbaine qui lui manque un peu.

Ainsi va la conversation, un peu en anglais, beaucoup en français.

« Nous organisons aussi chaque année une rando avec pique-nique » ajoute Marie-Hélène Vasset, encore toute amusée au souvenir d'avoir pu faire déguster des escargots à ses amis.

« C'est à l'image du Morvan d'aujourd'hui, avec beaucoup de gens qui sont arrivés et des solidarités qui se créent » commente-t-elle en recevant avec émotion, « à l'heure du goûter », les témoignages d'amitié de ses « grands élèves ».

Entièrement gratuit et bénévole, l'atelier franco-anglais est ouvert à tous. Il se tient un samedi par mois à la bibliothèque d'Anost, d'avril à novembre. La sixième saison a débuté samedi 30 mars.

Pour connaître la date de la prochaine réunion, s'adresser à Marie-Hélène Vasset (atelierfrancoanglais71@gmail.com)

*Texte écrit par Gens du Morvan
03-04-2013*

La continuité écologique : des obstacles sur la route des poissons

Un projet porté par le Parc du Morvan en collaboration avec l'Association de Pêche d'Anost

Savez-vous qu'il existe en moyenne tous les 800 m un obstacle qui empêche les déplacements des poissons ? Dans le cadre des politiques nationales visant à restaurer la continuité écologique, le Parc naturel régional du Morvan réalise donc des travaux sur ses cours d'eau.

Sur les petits ruisseaux, les obstacles sont souvent de même nature : buses mal posées, anciens murets en pierre, petits seuils pour l'irrigation ou pour des lavoirs...

A Anost, des travaux sont en préparation sur le seuil du lavoir du camping dans le cadre du Contrat Territorial Sud Morvan, pour être réalisés pendant l'été. Cet ouvrage présente une chute importante de 50 cm, puis un radier lisse en béton où les vitesses sont fortes et la lame d'eau très mince, puis une marche finale de 30 cm avant un radier sous le pont. Les truites sont capables de sauter dans certaines conditions jusqu'à 30 cm mais l'enchaînement de ces contraintes rend le site infranchissable.

Les travaux prévoient l'effacement des chutes d'eau par l'aménagement de prébassins, la création d'une rugosité sur les radiers en béton à l'aide de pierres et l'arasement de la marche. Cet ancien lavoir, transformé en prise d'eau pour le bassin du camping, sera à nouveau franchissable par les truites durant la période de migration entre novembre et mars.

Il faut souligner que ces petits obstacles jouent un rôle clé dans la diminution des populations de truites. En effet, ils les empêchent d'accéder aux petits ruisseaux situés sur les hauteurs. Ces petits ruisseaux sont d'une part des zones de frayères et d'autre part des zones où l'eau reste fraîche toute l'année : ce sont des zones de refuges indispensables dans le cycle de vie des truites. Sans difficultés d'accès à l'ensemble des cours d'eau, les truites se reproduiraient mieux et passeront mieux les étés de canicules.

D'autres petits obstacles ont été identifiés dans la commune avec l'association de pêche et l'ONEMA, les travaux seront envisagés en fonction des coûts. L'accord des propriétaires ou des usagers concernés est primordial dans la démarche du PNRM. Il n'y a pour l'instant pas d'obligation réglementaire quand les cours d'eau sont classés en liste 1 (c'est le cas du ruisseau du Chênelet), en revanche, à l'aval d'Anost, les propriétaires ont l'obligation de rendre franchissables les obstacles car ils sont classés en liste 2.

Si vous repérez ces obstacles, signalez-les au Parc du Morvan ou à la Gaule Anostière pour voir ce qui peut être fait.



Partie aval du radier du pont, en béton,
vitesses fortes et chute de 28 cm

Radier en béton lisse, lame d'eau mince,
pas de rugosité

Planches amovibles

Chute de 55cm

Fosse d'appel

ACTUALITÉS

Logement Personnes âgées

Nous avons annoncé le lancement d'un questionnaire détaillé auprès des personnes de la commune âgées de plus de 75 ans, questionnaire destiné à définir le besoin en terme de maintien à domicile et de logements adaptés sur Anost.

Presque tous les foyers d'Anost en ont été destinataires et j'invite ceux et celles qui ne nous auraient pas encore retourné leur réponse qu'ils puissent le faire lors d'un passage en mairie ou d'une rencontre avec leur facteur.

Nous disposons néanmoins à ce jour de plus de 50% de réponses. C'est remarquable et nous vous remercions de votre contribution. Ce taux élevé de réponses a permis à l'équipe extra-municipale - Daniel TURPIN, Jean-Marc PAUCHARD, Clément CARAVAGGI, Josette CHARLOT - de proposer une 1^{ère} synthèse que nous présenterons dans le prochain bulletin après avoir recueilli les réponses restantes.

Il faut maintenant faire valoir auprès de l'extérieur - je pense à de possibles investisseurs locatifs - ces besoins clairement identifiés. N'oublions pas, dans les quelques années qui viennent, que ce besoin n'en sera que plus aigu et que beaucoup d'entre vous continueront à aspirer à rester dans leur village plutôt qu'à se tourner vers des logements ou maisons de retraite adaptés à Autun ou à Château-Chinon.

Election d'un 4^{ème} Adjoint

Lors du conseil municipal du 29 mars dernier, a été proposée la création d'un poste de 4^{ème} Adjoint, 3 postes seulement ayant été créés à la suite de l'élection municipale de 2008.

Cette proposition reposait sur une réalité : celle, en cas de nécessité, de faire représenter la commune à l'extérieur, lors de l'absence ou quelquefois de l'indisponibilité du maire et des 3 premiers adjoints.

Par ailleurs, l'actualité forte autour du **Développement Durable**, sur laquelle la commune se situe en 1^{ère} ligne au sein du Parc naturel régional du Morvan, à travers la responsabilité de la Présidence de la commission ad-hoc, incitait à reconnaître en priorité cette fonction au sein même de notre commune.

Les membres de la majorité du conseil municipal d'Anost ont souhaité confier ce poste à Daniel SAUGET, élu par 8 voix pour et 5 abstentions.

Il est précisé que Daniel SAUGET ne souhaite pas disposer d'indemnités de fonction, de même que Dominique BASDEVANT et Jacky BIGEARD.

Félicitations à Daniel SAUGET, depuis plusieurs années, très impliqué dans notre fonctionnement communal.

Le nouveau site Internet

Un seul conseil : y aller.

Taper : anost.fr

Site officiel de la commune.

Tout y est, avec une importante rubrique en Archives.

A titre d'exemple, tous les bulletins municipaux, tous les compte-rendus de conseil, une importante photothèque de cartes postales anciennes, bref tout ce qu'il faut savoir sur Anost.

Un site nouveau construit sur des rubriques proposées par e-bourgogne, mis en ligne par Mme Evelyne BLOCH, notre agent municipal en charge de cette mission, avec la collaboration de l'équipe municipale et de plusieurs bénévoles.

Merci en particulier à Yvon LETRANGE, Président de l'Association des Artistes d'Anost, pour le prêt de ses photos.

Rythme scolaire La semaine de 4 jours et demi

Le retour à la semaine scolaire de 4 jours et demi, voulu par le Ministère de l'Education nationale, fait l'objet de nombreuses communications dans la presse.

Globalement favorable au développement de l'enfant, cette disposition et ce passage se mettent en place pour la prochaine année scolaire à titre expérimental dans 2 écoles volontaires de la CCA. Elle sera généralisée à la rentrée 2014 dans notre regroupement pédagogique intercommunal d'Anost - Cussy - La Petite-Verrière.

Le fonds vidéo de Robert GARNIER

Les films tournés par le Père Robert GARNIER ont été déposés à la Maison du Patrimoine oral.

Le fonds est constitué de tournages divers, à Anost, en voyage, s'étalant de 1969 à 1983.

Si vous souhaitez en savoir plus, contact :

Mickaël O'SULLIVAN

Maison du Patrimoine oral - 03 85 82 77 00

Sécurité Routière

Excès de vitesse, priorité à droite, Stop...

La route est à tout le monde...

La Sécurité routière est aussi et avant tout votre sécurité et celle des autres.

Respecter le code de la route, c'est simple et gratuit. Cela économise le carburant et fait faire des économies.

Au volant, soyez courtois, soyez zen, souriant et prévenant pour les autres.

Regardez et respectez tous les panneaux, ils protègent.

Le respect du code de la route pour tous et à tout moment, c'est très simple.

Soyons tous des citoyens responsables.

En 2013, un 14 Juillet pas comme les autres à Anost !!

Anost rendra hommage et honorera l'histoire de certains de ses hommes.

Rendez-vous et reprenez bien cette date :

Dimanche 14 Juillet de 10 h à 12 h.

Une page d'histoire : les conseils municipaux d'Anost il y a 100 ans, en 1913

CONSEIL MUNICIPAL D'ANOST **Session du 23 Février 1913**

... à deux heures du soir... Etaient présents : MM. Garnier maire, Ducreux, Duvernoy, Desmoulin, Bruneau, Mayen, Guyard, Maratray, Billon Jean et Louis, Lagoutte et Thazard. M. Billon Luois a été secrétaire...

CHEMIN DES COUPES AU HAMEAU DES ROUX.

M. le Maire soumet au conseil le dossier du projet de classement, au rang des chemins vicinaux, du chemin rural tendant du hameau des Coupes de Remonus au chemin de grande communication n° 2 près des Roux, qui a été soumis aux formalités réglementaires, et donne lecture du rapport de M. l'agent voyer cantonal qui demande le rejet du classement projeté pour insuffisance de revenus et qui estime qu'avant de statuer sur le classement demandé, il convient de soumettre à nouveau au conseil municipal le présent projet en l'invitant à créer, par un vote ferme, des ressources permanentes s'élevant à 673 F, autrement qu'il ne serait pas possible de faire droit à la demande de classement.

Le conseil, vu le rapport de l'agent voyer, vu l'avis favorable de M. le sous-préfet en date du 9 octobre 1912, attendu que par sa délibération du 1^{er} septembre 1912 le conseil a décidé que le chemin serait construit au moyen d'un emprunt et que son entretien serait prélevé sur la taxe vicinale et en cas d'insuffisance de ce crédit par le vote de centimes spéciaux, attendu que ce chemin n'est pas classé, qu'il n'est pas construit et n'est pas à l'état d'entretien, qu'il ne voit pas l'utilité de créer des ressources permanentes avant qu'il soit en état de viabilité, maintient son demande de classement et l'engagement pris par sa délibération du 1^{er} septembre 1912, en ce qui concerne la construction et l'entretien dudit chemin.

RÉPARATION DU CLOCHER DE L'ÉGLISE.

... il est nécessaire pour la sécurité publique de faire réparer le clocher de l'église, qui est en ruines et menace de s'effondrer... le conseil, considérant que le clocher de l'église est dans un très mauvais état et qu'il y a urgence à le faire réparer pour la sécurité publique, autorise le maire à faire dresser par un architecte de son choix les plans et devis de la dépense à faire.

CONSEIL MUNICIPAL D'ANOST

Session du 7 Septembre 1913 à 2 h du soir

ACQUISITION DU PORTRAIT DE M. POINCARÉ, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

M. le Président propose de faire l'acquisition du portrait en héliopinture du président de la République, édité par la maison Berger-Levrault à Nancy, pour être exposé dans la salle des délibérations de la mairie. Il invite en conséquence l'assemblée à délibérer sur l'opportunité de cet achat, dont le montant pourra être prélevé sur les fonds libres de la commune. Le conseil... vote un crédit de 30F....

CONSEIL MUNICIPAL D'ANOST

Session du 30 Novembre 1913 à 2 h du soir

DÉBITS DE BOISSONS, DISTANCE A OBSERVER.

M. le Président donne lecture au conseil d'une circulaire de M. le Préfet en date du 3 septembre 1913, invitant le conseil municipal à émettre son avis sur la distance qu'il convient de fixer, en vertu de l'article 9 de la loi de 1880, sur les débits de boissons, autour des édifices consacrés à un culte quelconque, des cimetières, des hospices, des écoles primaires, collèges ou autres établissements d'instruction publique.

Le conseil émet l'avis qu'à l'avenir et sans préjudice des droits acquis, il ne pourra être établi aucun café, cabaret ou débit de boissons à moins de dix mètres des édifices consacrés...